

Conseil Municipal du 11 JUILLET 2012

Compte-rendu.

Conseillers Municipaux : Effectif : 39 ; Présents : 27 ; Pouvoirs : 11 ; Absent : 1.

L'AN DEUX MILLE DOUZE, LE 11 JUILLET 2012, A DIX HUIT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI EN L'HOTEL DE VILLE SOUS LA PRESIDENCE DE M. ERIC LE DISSES, MAIRE, PAR SUITE DE CONVOCATION EN DATE DU 3 JUILLET 2012.

ETAIENT PRESENTS : MMES, MM. LE DISSES Eric, Maire, ROCCARO Lorenzo, GUIOT Robert, SIMON Chantal, SUIRE-VINCIGUERRA Catherine, LE BORGNE Yves, CUDENEC Odile, AGULLO Pascal, PRADEL Véronique, PUECHEGUT Emmanuelle, Adjoints, PONTOUS Guy, DENIS Jean François, ROS Marie Rose, BRUNEL Jean, BLASZYCK Michel, JOUANDON Laurence, LEGAL Corinne, SUCCAMIELE Nathalie, PALMASI Sandrine, LAVIE Laurent, PANAGOUDIS Grégory, GINI Michel, LANTERMO Christiane, GOMEZ Vincent, AZAM Christiane, Laurent-Xavier JOURNAUD, MIRA Elisabeth, conseillers municipaux.

ABSENT : VENDRAME Richard.

ONT DONNE POUVOIR : MOY Geneviève à PRADEL Véronique, COLIN Patricia à ROCCARO Lorenzo, MATTEONI Guy à LE DISSES Eric, GIULIANO Vito à SIMON Chantal, GIVAUDAN Julien à SUIRE-VINCIGUERRA Catherine, LO IACONO Michel à SUCCAMIELE Nathalie, GOELZER Martine à PANAGOUDIS Grégory, POUET Paule à GUIOT Robert, LOPEZ Xavier à AGULLO Pascal, GARGANI Marie Claude à AZAM Christiane, PEREZ Marie-José à MIRA Elisabeth.

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory PANAGOUDIS.

Ouverture de la séance : 18H00

➤ **Installation d'un conseiller municipal** :

Suite à un arrêt du Conseil d'Etat du 20 juin 2012, qui confirme l'inéligibilité, pour une période de cinq années, de Monsieur Daniel SIMONPIERI, Conseiller Municipal, membre du groupe d'opposition « UMP DIVERS DROITE, Ensemble continuons Marignane », **Monsieur le Maire a procédé à l'installation**, dans ses fonctions de conseiller municipal, de **Monsieur Laurent-Xavier JOURNAUD**, élu immédiatement après Monsieur SIMONPIERI sur la même liste.

- Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.
- Monsieur le Maire donne lecture des pouvoirs reçus.

➤ Le conseil désigne M. Grégory PANAGOUDIS en qualité de Secrétaire de séance.

➤ Le Secrétaire de séance donne lecture des Décisions du Maire prises depuis le Conseil Municipal du 19 juin 2012 :

N°S DATE	OBJETS
N°181 22/06	SERVICES TECHNIQUES / MARCHES PUBLICS CENTRE DE VACANCES DE LA FARE EN CHAMPSAUR / HOTELLERIE, RESTAURATION ET PORTAGE DE REPAS
N°182 22/06	SERVICE DES ASSEMBLEES INSTITUTION D'UNE REGIE DE RECETTES TEMPORAIRE. PARC AQUATIQUE « MARIGNANE PLAGE »
N°183 22/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION AMIS SANS FRONTIERES
N°184 22/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS DE L'ARMEE DE L'AIR
N°185 22/06	AFFAIRES CULTURELLES ORGANISATION D'UNE JOURNEE GAULOISE « GRANNUS VILLAGE GAULOIS » LE 2 JUIN 2012. CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DU PATRIMOINE MARIGNANAIS
N°186 22/06	ESPACE SAINT EXUPERY SPECTACLE « LE VIOLON ENCHANTE » LE 30 MAI 2012 THEATRE MOLIERE AVEC L'ASSOCIATION COBALT
N°187 22/06	SERVICE ENVIRONNEMENT ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LES TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA FORET COMMUNALE 2012. CONVENTION AVEC L'O.N.F.
N°188 22/06	D.R.H. / FORMATION FORMATION « PEDAGOGIE APPLIQUEE AUX EMPLOIS DE NIVEAU 3 ET DE NIVEAU 1 » M. BERNARD JOUMOND
N°189 22/06	D.A.U.C.S. / SERVICE FONCIER ACCEPTATION DE DONATION. M. GUY DELEUIL COPROPRIETE « LA CARAVELLE » GARAGE N°56 CADASTRE SECTION AP N°16 RUE MAURICE NOGUES
N°190 22/06	ESPACE SAINT EXUPERY 2 ^{ème} JOURNEE AMERICAINE LE 15 JUILLET 2012 CENTRE VILLE AVEC L'ASSOCIATION « AU GRAND CANYON »
N°191 22/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION « INTERVALLE
N°192 22/06	S.J.R.A. « MARIGNANE PLAGE » ANNEE 2012 / FIXATION DES TARIFS D'ENTREE DU PARC AQUATIQUE
N°193 22/06	ESPACE SAINT EXUPERY SPECTACLE « RENAISSANCE » LE 14 JUILLET 2012 COURS MIRABEAU AVEC L'ASSOCIATION HISTOIRENSCENE
N°194 22/06	S.J.R.A. CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE STADIUM CLUB MARIGNANAIS POUR L'ORGANISATION DE LA COURSE PEDESTRE CARRY/MARIGNANE
N°195 22/06	D.R.H. / FORMATION FORMATION « IDENTIFIER LES SYMPTOMES DE CHARANCON ROUGE DU PALMIER ET DE PAPILLON PALMIVORE
N°196 22/06	ESPACE SAINT EXUPERY CONCERT « KEEN V » LE 17 AOUT 2012 AUDITORIUM DU PARC CAMOIN CONTRAT SARL ARCAPROD

N°197 22/06	ESPACE SAINT EXUPERY CONCERT DU GROUPE « COLLECTIF METISSE » LE 17 AOUT 2012 AUDITORIUM DU PARC CAMOIN CONTRAT ARCAPROD
N°198 22/06	ESPACE SAINT EXUPERY FESTIVAL DE THEATRE « TAILLEUR POUR DAME » LE 4 OCTOBRE 2012 THEATRE MOLIERE AVEC LA COMPAGNIE THEATRALE LA CABRE D'OR
N°199 22/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 28 DECEMBRE 2011 MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION SOPHROLOGIE AU QUOTIDIEN
N°200 22/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION LA LIGUE CONTRE LE CANCER
N°201 22/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 10 FEVRIER 2012 / MISE A LA DISPOSITION D'UN LOCAL AU CENTRE HOSPITALIER DE MARTIGUES
N°202 22/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION CHANSONS MARIGNANE ET CREATIONS
N°203 22/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AUX ASSOCIATIONS GRETA DE L'EST DE L'ETANG DE BERRE ET ESPACE PEDAGOGIQUE ET FORMATION FRANCE
N°204 28/06	S.J.R.A. CONTRAT DE MAINTENANCE 2 BORNES BLUETOOTH DE LA SOCIETE KTALYSE
N°205 28/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AU MINISTERE DE LA DEFENSE POUR LE CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMEES
N°206 28/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION LA PENNA SUN RIZE
N°207 28/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AU MUSEE D'HISTOIRE DE MARIGNANE
N°208 28/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX AVENANT N°3 A LA CONVENTION DU 04 JUILLET 2001. MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES
N°209 28/06	SERVICES TECHNIQUES / MARCHES PUBLICS PLACE DE L'HORLOGE : TRAVAUX DE DESAMIANTAGE, DE DEMOLITION ET DE CONFORTEMENT
N°210 29/06	S.J.R.A. CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE COMMUNAL POUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION D'UN DISTRIBUTEUR DE BOISSONS SUR LE SITE DE L'ANIMATION « MARIGNANE PLAGE » AVEC LA SOCIETE SVDA
N°211 29/06	S.J.R.A. GARDIENNAGE DES INSTALLATIONS SUR LE SITE DE L'ANIMATION « MARIGNANE PLAGE » AVEC LA SOCIETE SERVICE INTERVENTION DEPARTEMENTALE SECURITE
N°212 29/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL D'UN LOCAL DENOMME MAISON DES ANCIENS « LOU ROUSTIDOU » 9 PLACE CAMILLE DESMOULINS

N°213 29/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX ASSOCIATION DES RETRAITES DE MARIGNANE. RESILIATION DE LA CONVENTION DU 06 JUIN 2001 CONCERNANT LES LOCAUX DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS
N°214 29/06	ESPACE SAINT EXUPERY SPECTACLE AVEC LE GROUPE « ALAN NASH » LE 15 JUILLET 2012 COURS MIRABEAU AVEC LA SARL FORTISSIMO
N°215 29/06	ESPACE SAINT EXUPERY FESTIVAL DE THEATRE AVEC L'ASSOCIATION « COMPAGNIE SUCREE SALEE » COMEDIE « LES BELLES SŒURS » LE 3 OCTOBRE 2012 AU THEATRE MOLIERE
N°216 29/06	ESPACE SAINT EXUPERY SOIREE ANNEES 80 AVEC THIERRY PASTOR, PHIL BARNEY ET COOKIE DINGLER LE 29 JUILLET 2012 AUDIRORIUM DU PARC CAMOIN « LES MELOMANES ASSOCIATION »
N°217 29/06	ESPACE SAINT EXUPERY FETE DE LA SALSA LE 7 JUILLET 2012 COURS MIRABEAU CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « JAEMLALO »

Le procès-verbal du conseil municipal du 19 juin 2012 est adopté à l'unanimité (pour : 38).

Puis, il est passé à l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour.

LE CONSEIL,

DECIDE, à l'unanimité (38), d'approuver le règlement intérieur du centre de stockage de déchets inertes du Bolmon qui en précise les modalités de fonctionnement.

DECIDE, à l'unanimité (38), de fixer, à compter du 15 octobre 2012, un tarif forfaitaire pour le traitement des déchets inertes du centre de stockage des déchets inertes du Bolmon, à 6 € la tonne. L'accès au centre de stockage reste gratuit pour les chantiers de la commune.

DECIDE, à l'unanimité (38), d'approuver la demande de subvention auprès de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole pour la création du Relais emploi développement économique, ainsi que le plan de financement de l'opération, **d'autoriser** le Maire à solliciter la CUMPM à hauteur de 112 310 € au titre de l'autorisation de programme « des locaux pour l'emploi ».

DECIDE, à l'unanimité (38), de modifier le montant des travaux subventionnables par opération et **de réaffecter** certains soldes de subventions du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2010 – 2011.

DECIDE, à l'unanimité (38) de solliciter auprès du Conseil Général, dans le cadre de son soutien aux communes pour la réalisation de travaux de proximité et en conformité avec le protocole y afférent, une aide de 80 % des montants hors taxes pour les opérations suivantes :

N° PROJET	PROJETS RETENUS POUR 2011	TOTAL H.T.	TOTAL T.T.C.
1	Démolition d'un bâtiment communal et aménagements divers –parcelle N°AO12 – rue de Verdun	75 000 €	89 700 €
2	Démolition d'un bâtiment communal et aménagement d'un square – parcelle AM23 – avenue Marius Ruinat	75 000 €	89 700 €

3	Crèche Petit Prince Travaux d'aménagement extérieur :	75 000 €	89 700 €
4	Remise à niveau du système de chauffage – gymnase du Bolmon – piscine les Canetons	75 000 €	89 700 €
5	Remise en conformité des réseaux d'eau – Cosec Bolmon – crèches : Ile aux enfants, Petit Prince, Planète Bleue et Cap frimousse	75 000 €	89 700 €
6	Ravalement de façades et remplacement des menuiseries tranche 2 – groupe scolaire Guynemer	75 000 €	89 700 €
7	Ecole Marcel Pagnol : Réalisation d'un préau et aménagement divers	75 000 €	89 700 €
8	Ravalement de façades – école maternelle la Cadière	75 000 €	89 700 €
9	Démolition d'un bâtiment communal et aménagements divers – parcelle N°CW34 – quartier du Jaï	75 000 €	89 700 €
10	Parc Ferrage : Rénovation du bassin et aménagements divers	75 000 €	89 700 €
	TOTAL	750 000 €	897 000 €

DECIDE, à l'unanimité (38), afin d'assurer l'alimentation électrique du périmètre du PNRQAD, **d'autoriser** le Maire à signer la convention cadre avec ERDF, ainsi que les autres conventions déclinées par thématique :

- Dans le domaine des travaux : convention technique pour la définition, le pilotage et la coordination des travaux,
- Dans le domaine clientèle : convention pour la facilitation des déménagements / emménagements des clients habitant dans le périmètre de l'opération,
- Dans le domaine social et environnemental : convention pour l'amélioration esthétique des ouvrages électriques et pour informer le public.

DECIDE, à l'unanimité (38), dans le cadre de l'opération de requalification du Cours Mirabeau, de la rue Jean Jaurès Nord et des voies connexes, **d'approuver** l'avenant n°2 à la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage entre la Commune de Marignane et la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, qui intègre à ladite convention de nouveaux secteurs, tels que les parkings Libération, Pilote Larbonne et Camoin partiellement.

DECIDE, à l'unanimité (38) d'accepter le tracé du GR 2013 sur l'ensemble du territoire communal qui sera balisé conformément aux normes de la Charte Officielle du balisage et de la Signalisation – édition Fédération Française de la Randonnée Pédestre 2006. Le GR2013 relève des GR de Pays et sera balisé en jaune et rouge. Le CDRP13 sera également chargé de l'aménagement et de l'entretien de cet itinéraire ; **De s'engager à :**

- solliciter auprès du Conseil Général l'inscription du tracé du GR 2013 au Plan Départemental du Conseil Général des Itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDIPR).
- maintenir la libre circulation de l'activité ci-dessus désignée sur les propriétés communales sauf impératifs de sécurité.
- prévoir le remplacement desdits itinéraires en cas de modifications (suppression, remembrement, cession,...) sur les parcelles communales ; **D'approuver** les conventions de passage signées avec les tiers privés en ce qu'elles concernent la localisation du tracé sur ces propriétés privées, la commune n'étant pas concernée par les obligations des parties (le Comité et les propriétaires).

DECIDE, à l'unanimité (38) d'approuver, dans le cadre de la convention OPAH RU, l'ensemble du dispositif relatif aux modalités d'attribution des subventions pour travaux de ravalement de façades-traitement des éléments patrimoniaux et réhabilitation de logements tels que précisés dans le règlement des aides financières de la ville de Marignane.

DECIDE, à l'unanimité (38), d'approuver les avenants n°2, n°2 bis et n°3 à la convention constitutive du groupement de commandes pour la gestion de la cuisine centrale de Gap et la production de repas destinés à la restauration collective, étant précisé que l'avenant n°3 prévoit, notamment, la sortie de la commune de Marignane du groupement.

DECIDE, à l'unanimité (38) d'adopter le nouveau règlement intérieur du Conservatoire de Danse à rayonnement communal.

Clôture de séance : 18 h 30

**Le Maire,
Eric LE DISSES.**